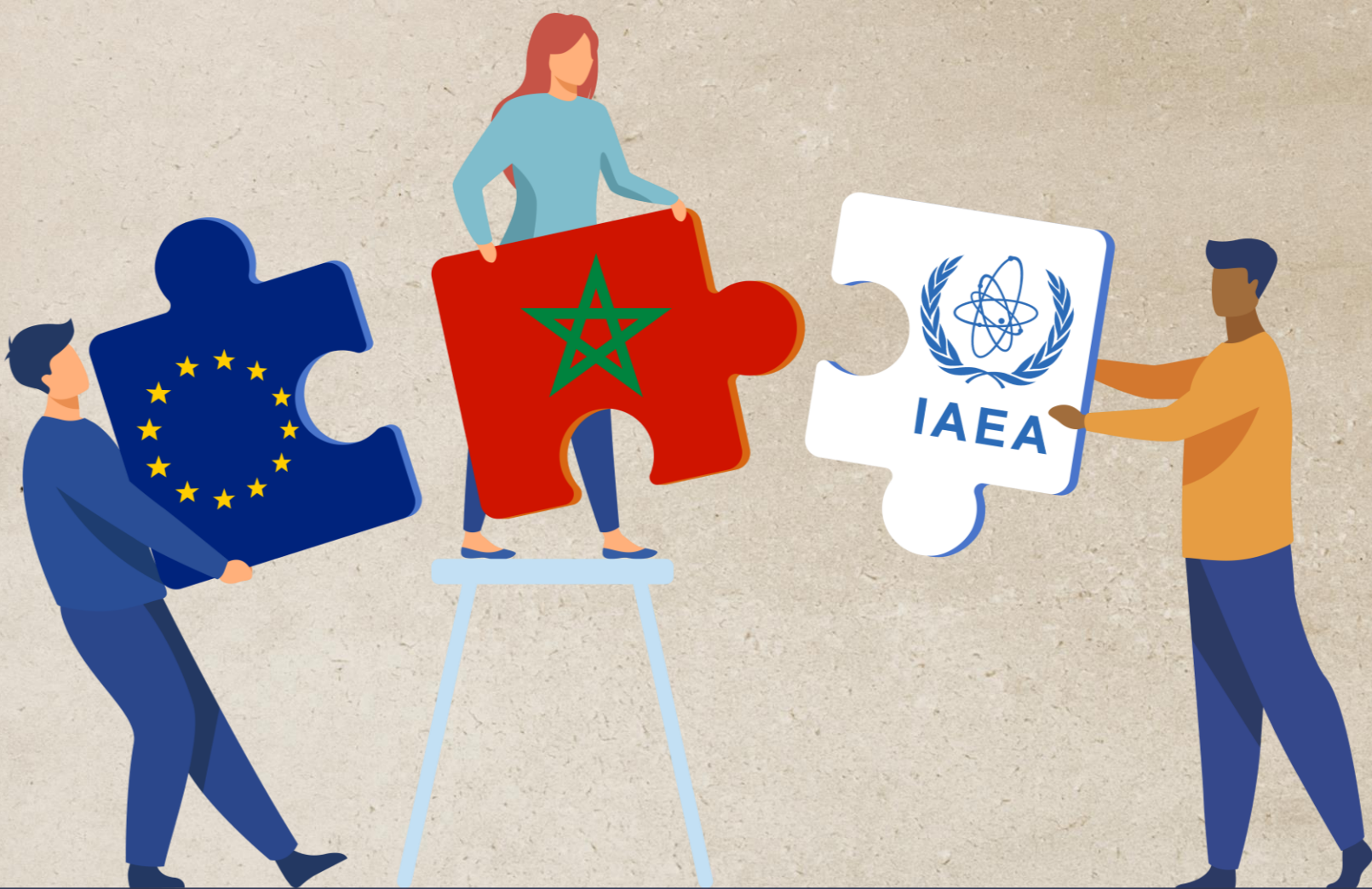


COOPÉRATION INTERNATIONALE



REVUE d'AMSSNuR

Janvier – Juin 2022

- N° 5 -

Le premier semestre de l'année de 2022 coïncide avec l'élaboration des nouvelles orientations stratégiques de l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) pour la période 2022-2026.

Ces nouvelles orientations stratégiques 2022-2026, consistent en (1) la poursuite des efforts pour la promulgation des textes réglementaires de la loi n° 142-12 préparés par AMSSNuR, (2) le soutien et le renforcement des systèmes d'autorisation, d'agrément et d'inspection, et l'ancrage d'une culture de sûreté et de sécurité, (3) le renforcement de la coopération nationale, régionale et internationale en matière de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques et en gestion des situations d'urgence, (4) le renforcement de la confiance du public dans le rôle d'AMSSNuR, (5) le soutien des compétences humaines et des connaissances à AMSSNuR, et (6) la poursuite de la mise en œuvre des systèmes de gouvernance et des outils de la gestion intégrée.

En lien avec la coopération internationale et dans l'objectif de renforcer son positionnement en tant qu'organisme réglementaire indépendant, efficace, crédible et transparent, AMSSNuR a conclu en 2018 un accord de coopération avec l'Union Européenne/ la Commission Européenne, et ce pour bénéficier de son expertise en ce qui concerne le volet réglementaire, le système de management, les processus et les procédures, le développement de ses ressources humaines, l'intervention en cas d'urgence nucléaire ou radiologique, la sûreté de la gestion des déchets radioactifs, les garanties nucléaires, la recherche des sources orphelines, les agréments et la communication avec le public.

Ce projet de coopération, qui a accompagné AMSSNuR depuis 2018 et qui a touché à sa fin le 15 juin 2022, a été très fructueux, notamment en termes d'impact sur les activités d'AMSSNuR, ses programmes, son organisation et ses ressources humaines. Il a été également d'une grande valeur ajoutée sur la mise à niveau du cadre réglementaire national de sûreté et de sécurité



nucléaires et radiologiques et pour d'autres accomplissements nous en citons : (1) la contribution à l'élaboration et à la révision des politiques et stratégies nationales, (2) la contribution au développement des capacités humaines et d'organisation d'AMSSNuR et (3) l'échange d'expertise entre les experts marocains et européens dans les domaines de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques, des garanties et des urgences radiologiques.

Ce premier semestre a été également marqué par la visite de S.E. Monsieur Rafael Mariano Grossi, Directeur Général de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA). Cette visite représente une réelle opportunité pour renforcer davantage la coopération dans les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire de manière sûre, sécurisée et responsable.

Il y a lieu de souligner que la coopération internationale avec l'AIEA et l'UE représente la majeure partie des activités de coopération d'AMSSNuR qui se sont matérialisées par des formations, des missions d'experts, des stages, des visites scientifiques et techniques, ainsi que des dons de matériel de détection.

Bonne lecture !
Mounji ZNIBER
Directeur d'AMSSNuR par intérim.

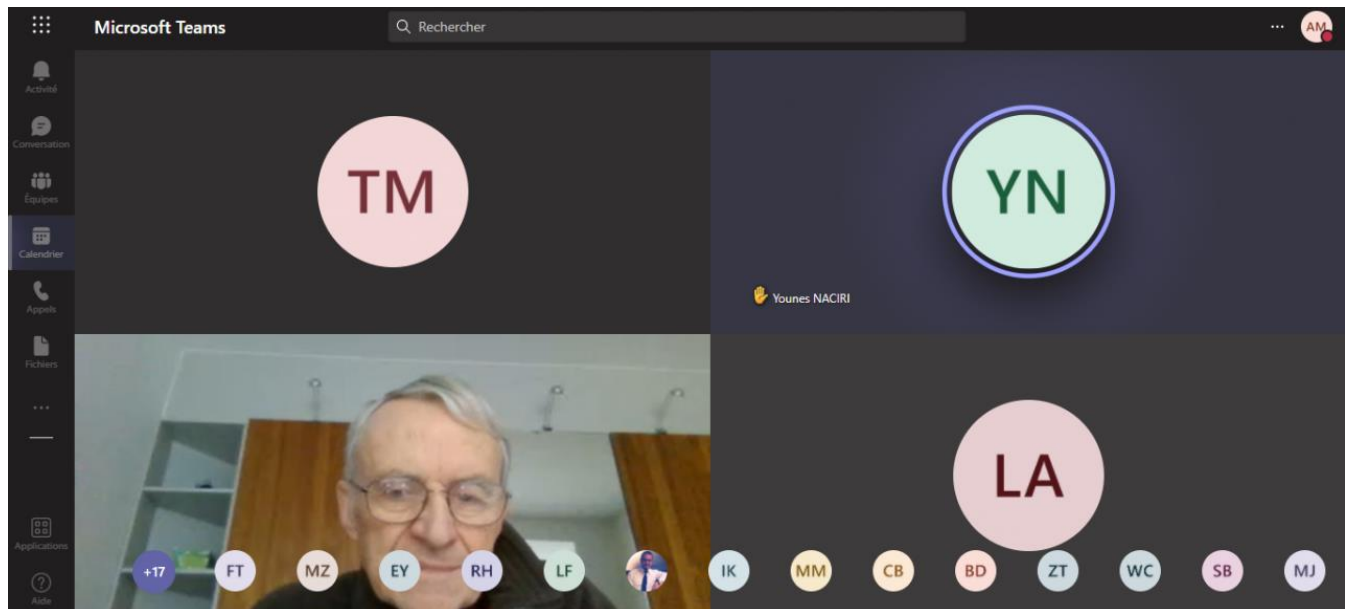
ACTUALITÉS.....	4
Atelier sur le développement des compétences et la culture de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques à AMSSNuR	5
AMSSNuR organise une réunion technique pour la mise en place des tableaux de bord et des indicateurs de performance.....	6
Mission de l'Institut des Radioéléments - IRE Lab à AMSSNuR.....	7
Participation d'AMSSNuR à la Conférence des Etats parties à l'Amendement à la Convention sur la Protection Physique des Matières Nucléaires.....	8
Participation d'AMSSNuR à la treizième réunion du Réseau arabe des organismes de réglementation nucléaire.....	9
AMSSNuR participe à l'atelier sur le projet de développement d'une infrastructure réglementaire pour la sûreté radiologique et la sécurité des matières radioactives pour les pays africains.....	10
AMSSNuR organise la réunion de clôture du projet de coopération de l'Union Européenne/ la Commission Européenne avec le Maroc.....	11
AMSSNuR participe à la conférence internationale sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives	12
AMSSNuR participe à la 1ère Réunion de l'Initiative d'Harmonisation et de Normalisation Nucléaire.....	13
AMSSNuR participe à la septième réunion d'examen des parties contractantes à la convention commune sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs et du combustible usé.....	14
FAITS MARQUANTS.....	15
Activités de contrôle.....	16
Elaboration des orientations stratégiques d'AMSSNuR de la période 2022-2026.....	17
Désignation de M. Mounji Zniber directeur par intérim d'AMSSNuR.....	18
AMSSNuR rend hommage à son ancien Directeur Général Dr Khammar Mrabit.....	19
PROJET DE COOPÉRATION D'AMSSNuR AVEC LA COMMISSION EUROPÉENNE / L'UNION EUROPÉENNE.....	20
PROJET DE COOPÉRATION AMSSNuR – AIEA	26
EVENEMENTS.....	35
Formation des formateurs en radioprotection du patient, destinée aux professionnels de la santé et assistants médicaux.....	36
L'atelier régional sur l'élaboration d'un cadre national de gestion de l'intervention en cas d'actes criminels ou intentionnels non autorisés impliquant des matières hors contrôle réglementaire	37
La rencontre régionale avec les acteurs des secteurs nucléaire et radiologique de la région de Souss Massa.....	38
CONCLUSION.....	39

■ ACTUALITÉS



Atelier sur le développement des compétences et la culture de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques à AMSSNuR

17 janvier 2022



Dans le cadre des travaux du projet de coopération avec l'Union Européenne, notamment ceux portant sur le développement de ses capacités humaines, AMSSNuR a organisé, du 12 au 14 janvier 2022, un atelier virtuel sur la culture de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques et la formation.

Animé par trois experts européens représentant Bel V (filiale de l'Agence Fédérale belge de Contrôle Nucléaire 'AFCN') et l'IRSN (l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire français), cet atelier a connu la participation d'une trentaine de cadres à AMSSNuR représentant les départements métiers et support.

A cette occasion, des présentations portant sur les programmes de culture de sûreté mis en place par Bel V et l'IRSN, ainsi que sur l'évaluation de la performance et son impact sur le programme de formation adopté par chacune de ces deux institutions, ont été discutées.

De son côté, et afin d'impliquer les experts dans son projet d'instauration d'une culture solide de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques, AMSSNuR a présenté son plan d'auto-évaluation de la culture de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques en interne. D'autres présentations concernant les outils d'évaluation des compétences adoptés par AMSSNuR, et le programme de formation ont été données par des responsables de l'Agence.

Il est à noter qu'AMSSNuR a lancé la réflexion sur le développement et la mise en place de la culture de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques en interne et également au niveau national, notamment auprès de l'ensemble des exploitants, et ce, dans le but de renforcer la sûreté et la sécurité nucléaires et radiologiques des installations et activités mettant en jeu des sources de rayonnements ionisants.... [Lire plus](#)

AMSSNuR organise une réunion technique pour la mise en place des tableaux de bord et des indicateurs de performance

02 mars 2022



Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de coopération avec l'Union Européenne, lancé en 2018 et couvrant la majorité de ses programmes d'activités, AMSSNuR abrite du 1er au 3 mars 2022 à Rabat, une réunion technique pour la mise en place des tableaux et des indicateurs de performance adaptés aux autorités de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques.

Faisant partie de son système de management intégré, l'élaboration de ces outils de gouvernance est assurée dans le cadre de la coopération et de l'échange d'expertise avec les autorités réglementaires en France, Belgique et Espagne, et ce, conformément aux normes de sûreté de l'AIEA.

Dans son allocution d'ouverture, M. Mounji Zniber, Directeur d'AMSSNuR par intérim, a remercié les experts européens et a exprimé sa satisfaction et celle des responsables et du personnel de l'Agence en ce qui concerne la qualité de l'échange des expériences, des réalisations en termes de documents produits

pour soutenir le système de management intégré, et de son intégration dans les plans stratégiques pour la période 2017-2021 puis 2022-2026.

En effet, l'objectif de ces actions de coopération, a souligné M. Zniber, est de doter AMSSNuR d'un système de management, de tableaux de bords et d'indicateurs adaptés à sa situation et conformes à ses orientations stratégiques, à son ambition et à sa mission visant la protection des travailleurs, du public et de l'environnement contre les risques liés aux rayonnements ionisants.

Pour rappel, le projet de coopération avec l'Union Européenne a permis à AMSSNuR d'accompagner le développement de ses fonctions réglementaires, notamment la mise à niveau du cadre réglementaire national de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques, et ce, conformément aux dispositions de la loi n° 142-12 et aux engagements du Royaume du Maroc au niveau international.... [Lire plus](#)

Mission de l'IRE Lab à AMSSNuR

15 mars 2022



Dans le cadre de son projet de coopération technique avec l'Institut des Radioéléments Belge-Lab (IRE Lab), l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR), (IRE Lab) et l'Agence Belge de Développement au Maroc (ENABEL) ont tenu une réunion à l'Ambassade du Royaume de Belgique à Rabat, le 8 mars 2022 pour discuter de l'état d'avancement du projet de coopération entre ces deux institutions.

Ont participé à cette rencontre S.E. l'Ambassadrice de la Belgique au Maroc Mme Véronique PETIT, la conseillère politique et économique, Mme Katherine RAEYMAEKERS, le Directeur d'AMSSNuR par intérim M. Mounji ZNIBER, ainsi que des représentants des départements techniques d'AMSSNuR.

Ce projet de coopération technique s'inscrit dans le cadre des activités de contrôle réglementaire d'AMSSNuR, en particulier

l'appui à l'Etat pour la mise en place d'un programme national de surveillance radiologique de l'environnement, en collaboration avec les parties concernées au niveau national. L'objectif est d'assurer un suivi des niveaux de la radioactivité dans l'environnement et de contrer de manière adéquate toute élévation anormale de ces niveaux qui pourrait être occasionnée par des activités radiologiques et nucléaires au Royaume ou dans les pays voisins et d'assurer, de ce fait, la protection du public et de l'environnement contre les risques des rayonnements ionisants inhérents à ces activités.

Outre la Commission Européenne (CE), pourvoyeur de fonds de ce projet, l'Agence Belge de Développement au Maroc (ENABEL), ainsi que le Service Public Fédéral-Economie de la Belgique (SFP) font parties intégrantes dudit projet... [Lire la suite](#)

Participation d'AMSSNuR à la Conférence des Etats parties à l'Amendement à la Convention sur la Protection Physique des Matières Nucléaires

29 mars 2022



Le Royaume du Maroc a été représenté à la Conférence des Etats parties à l'Amendement à la Convention sur la Protection Physique des Matières Nucléaires, organisée du 28 mars au 1er avril 2022 à Vienne, par une délégation présidée par monsieur l'Ambassadeur, représentant permanent du Royaume auprès des Organisations Internationales à Vienne, S.E. M. Azzedine FARHANE, et composée de monsieur Mounji ZNIBER Directeur de l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) par intérim et d'autres participants nationaux.

Pour rappel le Maroc a ratifié la convention sur la protection physique des matières nucléaires (CPPNM) et son amendement respectivement en 2002 et 2015. La CPPNM constitue le seul instrument international juridiquement contraignant visant à protéger les matières nucléaires et les installations nucléaires. A ce jour, 129 Etats sont parties à

cette convention.

La CPPNM, telle que renforcée par l'amendement, constitue un cadre solide pour la protection des installations nucléaires, ainsi que des matières nucléaires en cours d'utilisation, de stockage et de transport au niveau national, ainsi qu'en cours de transport international. Elle vise à harmoniser les approches de la lutte contre les actes criminels impliquant des matières et des installations nucléaires et fournit également une base à la coopération internationale pour localiser et récupérer des matières nucléaires volées ou passées en contrebande, ainsi qu'en cas de sabotage.

L'Objectif de cette conférence est d'examiner l'application de la convention telle qu'amendée et de procéder à son évaluation en ce qui concerne le préambule, la totalité du dispositif et les annexes, compte tenu de la situation actuelle... [Lire plus](#)

Participation d'AMSSNuR à la treizième réunion du Réseau arabe des organismes de réglementation nucléaire

04 avril 2022



Du 22 au 24 mars 2022, l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) a pris part à la treizième réunion du Réseau arabe des organismes de réglementation nucléaire (ANNuR), organisée à Hammamet en Tunisie, et ce, dans le cadre des activités de ce réseau en tant que forum de partage et d'échange d'expérience en matière de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques.

En plus des représentants de la Commission de la réglementation nucléaire des États-Unis (US-NRC), de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) et des partenaires d'ANNuR, les représentants des autorités réglementaires des différents pays arabes ont également participé à cette réunion, notamment le Maroc, la Tunisie, la Mauritanie, l'Iraq, l'Egypte, le Liban, la Libye, la Palestine, le Soudan, le Koweït, et l'Arabie saoudite.

En effet, cette réunion était d'une part,

l'occasion pour les participants de présenter leurs réalisations, les défis rencontrés dans le cadre de la mise en œuvre des projets chapeautés par ANNuR et, d'autre part, d'élire les coordonnateurs des différents groupes de travail chargés de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques.

A travers sa participation, AMSSNuR a présenté l'expérience nationale relative au contrôle réglementaire des aspects de la sûreté de la gestion des déchets radioactifs et de la sûreté du réacteur de recherche TRIGA Mark II. Cette expérience a été positivement appréciée par les participants qui ont à l'unanimité proposé la désignation du Maroc, à travers son autorité réglementaire AMSSNuR, en tant que coordonnateur des groupes de travail chargés respectivement de la sûreté de la gestion des déchets radioactifs et de la sûreté des installations nucléaires. [Lire plus](#)

AMSSNuR participe à l'atelier sur le projet de développement d'une infrastructure réglementaire pour la sûreté radiologique et la sécurité des matières radioactives pour les pays africains

4 mai 2022



Du 19 au 22 avril 2022, l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) participe à l'atelier sur le projet de développement d'une infrastructure réglementaire pour la sûreté radiologique et la sécurité des matières radioactives pour les pays africains, organisé

à Vienne, par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA).

Cet événement a pour objectifs (1) de passer en revue les progrès accomplis dans la mise en place d'une infrastructure réglementaire pour la sûreté radiologique et la sécurité des matières radioactives, (2) de partager les enseignements tirés en la matière et (3) d'actualiser le plan de travail du Projet de développement d'une infrastructure réglementaire pour les pays d'Afrique (RIDP-AFR II).

L'événement sera également l'occasion de comprendre les mécanismes de coopération déployés par l'AIEA avec les pays participants à cet atelier, et ce, pour répondre efficacement à leurs besoins dans le cadre du projet de développement de leur infrastructure réglementaire.

Lors de cet événement, AMSSNuR présentera un aperçu sur l'infrastructure réglementaire nationale de sûreté radiologique et de sécurité nucléaire ainsi que les besoins de notre pays dans le cadre du projet de développement de l'infrastructure réglementaire.

Pour rappel, le Projet de développement d'une infrastructure réglementaire a été mis en place par l'AIEA pour répondre, à la demande, aux besoins des États en matière d'amélioration de leur infrastructure réglementaire nationale relative à la sûreté radiologique et à la sécurité des matières radioactives. [Lire plus](#)

AMSSNuR organise la réunion de clôture du projet de coopération de l'Union Européenne/ la Commission Européenne avec le Maroc

17 juin 2022



L'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) a organisé, les 14 et 15 juin 2022 à Rabat, la réunion de clôture du projet de coopération de l'Union Européenne/la Commission Européenne avec le Maroc portant sur le support à AMSSNuR en vue de développer ses capacités humaines et organisationnelles et de renforcer le cadre réglementaire national de sûreté nucléaire et radiologique.

Cette réunion vise à présenter aux parties concernées et à la presse nationale les résultats obtenus au niveau des différentes tâches de ce projet couvrant les volets réglementaire, le système de management d'AMSSNuR, les processus et les procédures, le développement de ses ressources humaines, le plan d'urgence nucléaire et radiologique, la sûreté de la gestion des déchets radioactifs,

les garanties nucléaires, la recherche des sources orphelines, les agréments et la communication avec le public.

Au cours de cette réunion sera également présenté l'impact de ce projet de coopération au niveau national, notamment en ce qui concerne la mise à niveau du cadre réglementaire de la sûreté nucléaire, le programme d'inspection des activités et installations mettant en œuvre les sources de rayonnements ionisants, la préparation et la conduite des interventions en cas de situation d'urgence nucléaire ou radiologique et l'information du public.

Ce projet de coopération, d'un montant de 1,6 millions d'Euros financé par l'Union Européenne, a été initié en 2018, et s'est étalé sur cinq années... [Lire la suite](#)

AMSSNuR participe à la conférence internationale sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives

24 juin 2022



L'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR), a pris part, du 20 au 24 juin 2022 à la conférence internationale sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives, organisée par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), à Vienne.

La conférence qui a vu la participation de plus de 600 hauts responsables gouvernementaux et experts techniques et juridiques représentant des organismes concernés par la sûreté et la sécurité des sources radioactives (régulateurs, organismes de supports techniques, université, industriels, observateurs, etc) a pour objectif de favoriser l'échange des expériences et des progrès attendus concernant la mise en place et le maintien d'un niveau élevé de sûreté et de sécurité des sources radioactives tout au long de leur cycle de vie.

La conférence était un forum international permettant aux experts de partager leurs expériences et réalisations, de s'informer sur les derniers progrès dans le domaine de la sûreté et la sécurité des sources radioactives et d'élargir leurs réseaux.

Durant cinq jours consécutifs les participants ont examiné six grands thèmes incluant plus d'une vingtaine de sessions techniques sur :

(1) l'expérience des états en matière de sûreté et de sécurité des sources radioactives ; (2) les instruments internationaux pour le renforcement de la sûreté et de la sécurité ; (3) les enjeux de la sûreté et de la sécurité des sources radioactives tout au long de leur cycle de vie ; (4) la collaboration entre les parties prenantes nationales ; (5) la durabilité et l'efficacité des infrastructures nationales, y compris les enseignements tirés de la pandémie COVID-19 ; et (6) la gestion et la réponse aux incidents radiologiques impliquant des sources radioactives.

Pour ce faire, cette conférence a eu comme objectifs, entre autres, (1) d'échanger les informations sur les moyens de relever les défis actuels en matière de sûreté et de sécurité des sources radioactives, y compris les leçons tirées de la pandémie Covid-19, (2) de sensibiliser et d'échanger les expériences concernant la préparation et la réponse aux urgences radiologiques impliquant des sources radioactives, (3) de favoriser la coordination entre les autorités nationales compétentes en matière de sûreté et de sécurité des sources radioactives, (4) et de partager des expériences dans le développement de cadres législatifs et réglementaires gouvernementaux relatifs aux sources radioactives.

AMSSNuR participe à la 1ère Réunion de l'Initiative d'Harmonisation et de Normalisation Nucléaire

27 juin 2022



Dans le cadre de la veille réglementaire menée par l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR), conformément à ses attributions et aux fonctions fixées par la loi n°142-12, et sur invitation de M. Rafael Mariano Grossi, Directeur Général de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), une délégation d'AMSSNuR a participé à la première réunion portant sur l'initiative d'harmonisation et de normalisation des approches du contrôle réglementaire des petits réacteurs modulaires appelés SMR, organisée du 23 au 24 juin 2022 au siège de l'AIEA à Vienne.

A travers une participation notoire de hauts responsables représentant trente autorités réglementaires des cinq continents, et quinze compagnies œuvrant dans le domaine de la conception de la technologie des petits réacteurs modulaires, cette réunion a été l'occasion de discuter des propositions, élaborées préalablement par l'AIEA, pour

accélérer le processus d'harmonisation et de normalisation des approches réglementaires afin d'accompagner le développement et l'implantation des petits réacteurs modulaires. En effet, cette nouvelle technologie se veut une alternative pertinente pour satisfaire un besoin énorme enregistré en matière de production de l'électricité, de la chaleur thermique dédiées aux procédés industriels et de dessalement de l'eau de mer.

A cette occasion, M. Mounji Zniber, Directeur d'AMSSNuR par intérim, a exprimé, lors de la séance d'ouverture de cette première réunion, la volonté d'AMSSNuR de contribuer à la réflexion lancée sous le leadership de M. Grossi, pour accélérer le processus de l'introduction sûre, sécurisée et responsable des petits réacteurs modulaires qui suscitent un intérêt grandissant dans plusieurs pays, particulièrement, les pays en voie de développement... [Lire la suite](#)

AMSSNuR participe à la septième réunion d'examen des parties contractantes à la convention commune sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs et du combustible usé

27 juin 2022



Conformément aux dispositions de l'article 31 de la convention commune de la sûreté de la gestion des déchets radioactifs et du combustible usé, l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) a participé à la septième réunion d'examen des rapports nationaux, organisée du 27 juin au 08 juillet 2022 au siège de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), et ce, afin de présenter le rapport national de la sûreté de la gestion des déchets radioactifs et d'apporter des clarifications aux différentes questions posées par les pays contractants.

Le Royaume du Maroc a été représenté à cet événement par une délégation conduite par M. Mounji Zniber, Directeur d'AMSSNuR par intérim, et composée des représentants de la mission permanente à Vienne, d'AMSSNuR et du Centre National d'Energie, des Sciences et des Techniques Nucléaires (CNESTEN).

Plus de 750 délégués représentant 76 parties contractantes ont pris part à cette 7^{ème} réunion

d'examen des parties contractantes à la convention commune pour partager leurs expériences et les enseignements tirés de la gestion sûre, sécurisée et responsable du combustible usé et des déchets radioactifs. Après avoir souhaité la bienvenue aux délégations des Parties Contractantes, M. le Président de la 7^{ème} réunion d'examen a demandé aux parties contractantes de procéder à un examen efficace, rigoureux et transparent qui conduira à l'identification de mesures visant à renforcer encore le régime mondial de la sûreté.

Pour sa part, M. Rafael Mariano Grossi, Directeur Général de l'AIEA, a mis en exergue, dans son propos, que ce régime de sûreté est tributaire de la mise en œuvre effective des politiques et des stratégies au niveau national traitant la sûreté à long terme de la gestion des déchets radioactifs, du combustible usé et de la sûreté des sources radioactives scellées hors usage...[Lire la suite](#)

FAITS MARQUANTS



Activités de contrôle

Depuis 2017, AMSSNuR entreprend plusieurs actions pour s'ériger en tant qu'autorité réglementaire indépendante, crédible et transparente. Lors de l'année 2022, AMSSNuR a renforcé ses activités de réglementation et de contrôle.



868

Autorisations

ont été délivrées par AMSSNuR pendant le premier semestre de l'année 2022. Ces autorisations ont concerné, entre autres, 31 centres et unités de radiologie diagnostic, 4 unités de radiothérapie, 2 centres et unités de médecine nucléaire, 9 installations mettant en œuvre des sources de rayonnement ionisants à des fins non-médicales et 2 Installations d'irradiation de sang.

110

Installations inspectées

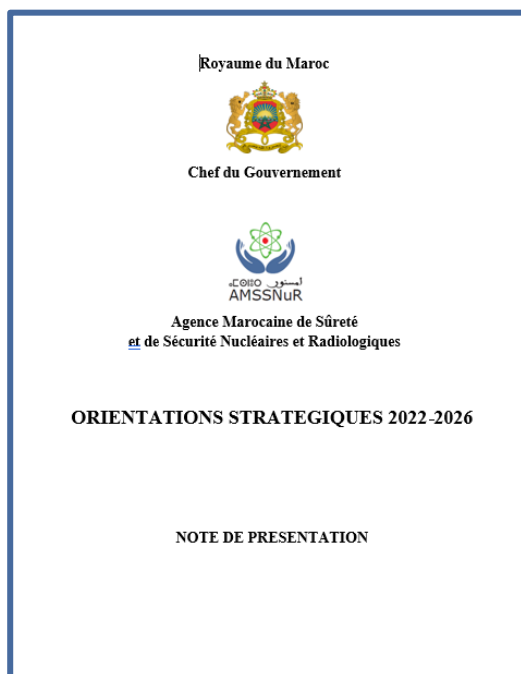
ont été effectuées pendant le premier semestre de l'année 2022, couvrant 110 installations (sources de rayonnements) et activités sur la quasi-totalité des régions du Maroc. Ces inspections touchent à la fois les secteurs public et privé et couvrent différents domaines d'activités (médical, industriel, recherche et autres).

Elaboration des orientations stratégiques d'AMSSNuR de la période 2022-2026

Afin d'élaborer des orientations stratégiques 2022-2026, AMSSNuR a adopté une approche intégrée basée sur des Orientations Royales, des politiques nationales, les recommandations du nouveau modèle du développement, ainsi que les résultats d'un ensemble d'auto-évaluation effectuées par l'Agence.

Cette approche intégrée d'élaboration a permis à AMSSNuR de déboucher sur les orientations stratégiques 2022-2026 suivantes :

1. Poursuivre les efforts pour la promulgation des textes réglementaires de la loi n° 142-12 préparés par l'Agence;
2. Soutenir et renforcer le système d'autorisation, d'agrément et d'inspection, et ancrer une culture de sûreté et de sécurité;
3. Renforcer la coopération nationale, régionale et internationale en matière de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques et en gestion des situations d'urgence;
4. Renforcer la confiance du public dans le rôle d'AMSSNuR;
5. Soutenir les compétences humaines et les connaissances à AMSSNuR;
6. Poursuivre la mise en œuvre des systèmes de gouvernance et des outils de la gestion intégrée,



Désignation de M. Mounji Zniber, directeur par intérim de l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques

22 mars 2022



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, a approuvé la nomination de M. Mounji Zniber en qualité de Directeur par intérim de l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR). A cet égard, le Chef du Gouvernement a pris une décision nommant M. Mounji Zniber, Secrétaire Général de l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques, aux fonctions de Directeur par intérim d'AMSSNuR.

La décision de M. le Chef du Gouvernement, a été publiée au Bulletin Officiel n° 7066 du 17 février 2022.

AMSSNuR rend hommage à son ancien Directeur Général Dr Khammar Mrabit

25 mai 2022



L'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) a organisé, le 25 mai 2022 dans ses locaux à Rabat, une cérémonie pour rendre hommage à son ancien Directeur Général, Dr Khammar Mrabit, à l'occasion de son départ à la retraite.

Lors de cette cérémonie, le Directeur actuel d'AMSSNuR par intérim, M. Mounji Zniber, a salué le parcours professionnel brillant du Dr Mrabit pendant plus de 5 années dédiées au service de l'Agence.

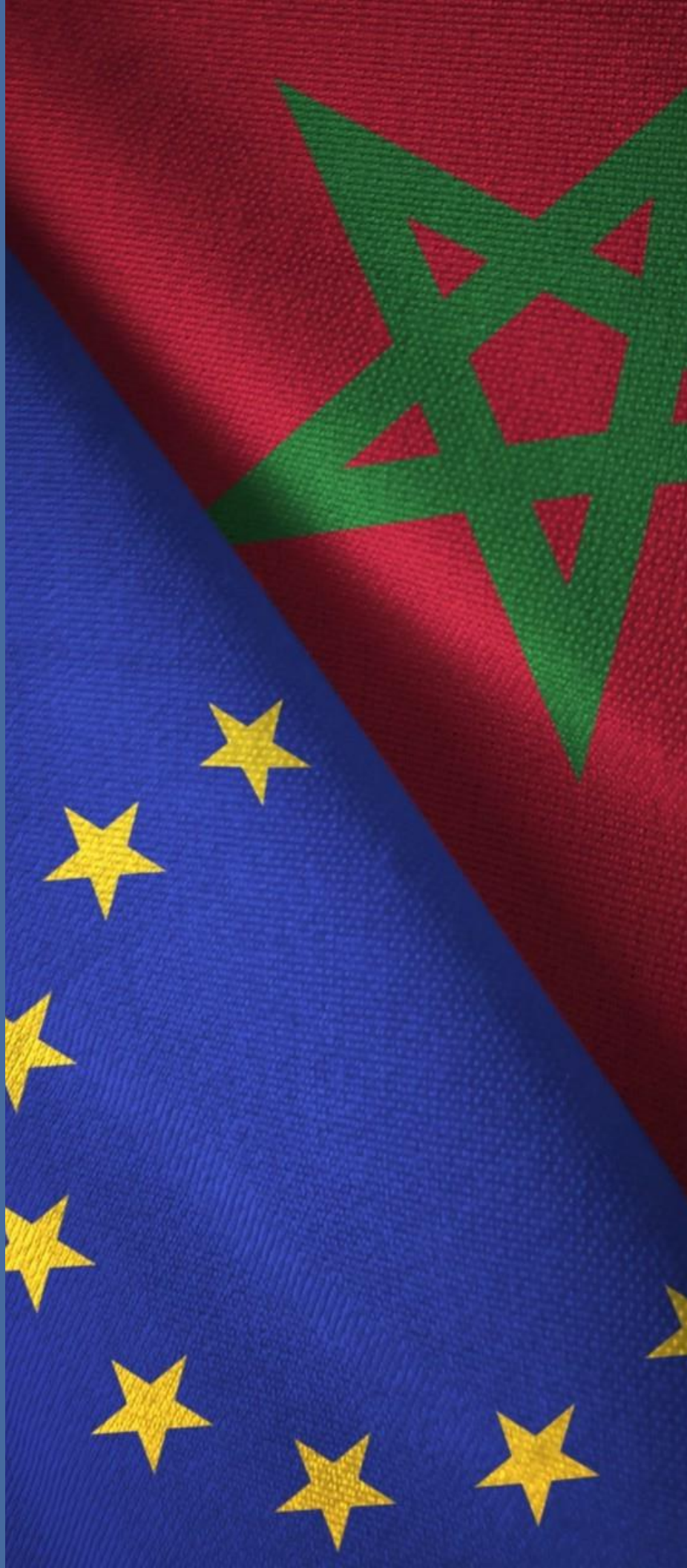
Dr Mrabit a été aussi honoré par des témoignages d'employés d'AMSSNuR qui ont prononcé des mots de reconnaissance et de remerciements en l'honneur de leur ancien Directeur Général.

Premier Directeur Général d'AMSSNuR, après un parcours de presque

28 ans à l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), Dr. Mrabit a mis en place une vision et un plan d'action stratégique pour 2017-2021 afin d'établir et de maintenir une autorité indépendante, crédible et reconnue à l'échelle régionale et internationale.

Au cours de son mandat à AMSSNuR, Dr Mrabit, a joué un rôle apprécié dans les milieux de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques au Maroc et au-delà. Son engagement résolu en faveur de la coopération internationale et africaine avait fait forte impression au travers des efforts qu'il a déployés pour promouvoir les activités et les réalisations du Royaume en matière de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques.

**PROJET DE
COOPÉRATION
D'AMSSNuR AVEC
LA COMMISSION
EUROPÉENNE /
L'UNION
EUROPÉENNE**



1. Contexte

Au Maroc, les activités et les installations utilisant des sources de rayonnements ionisants (SRI) sont très diversifiées et couvrent presque toutes les régions du Royaume. Les applications nucléaires et radiologiques se sont développées depuis plusieurs années dans divers domaines socio-économiques, notamment les secteurs de la santé et de l'industrie, qui restent les secteurs qui utilisent le plus grand nombre de SRI. Les applications nucléaires et radiologiques sont également utilisées dans d'autres domaines tels que l'agriculture, la sécurité, la recherche scientifique et l'enseignement supérieur.

Ce développement a été accompagné par la mise à niveau de l'infrastructure législative et réglementaire nationales, à travers l'adoption de la loi n° 142-12 en 2014, régissant les aspects de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques, et la création d'AMSSNuR en tant qu'autorité indépendante.

Depuis son entrée en vigueur en octobre 2016, AMSSNuR a initié plusieurs projets visant à mettre à niveau le cadre réglementaire national, à renforcer la sûreté et la sécurité nucléaires et radiologiques et à développer les capacités humaines, l'information du public et la

communication, ainsi que la coopération régionale et internationale.

Dans le cadre de son partenariat de coopération, AMSSNuR a établi le présent programme de coopération avec l'Union Européenne/Commission Européenne qui couvre la majorité de ses activités, notamment le cadre réglementaire, la mise en œuvre de processus et de procédures spécifiques, les mécanismes de préparation et de réponse aux urgences nucléaires et radiologiques, l'optimisation de l'exposition médicale aux rayonnements ionisants, la politique et la stratégie nationales de sûreté nucléaire et de gestion des déchets radioactifs et du combustible usé, la recherche de sources orphelines et les garanties nucléaires. Ce projet a porté sur le développement des ressources humaines d'AMSSNuR, sa stratégie de communication et le processus d'agrément des prestataires techniques.

Ce projet a contribué à la réalisation du plan stratégique 2017-2021 d'AMSSNuR qui vise à mettre à niveau le cadre réglementaire national en matière de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques, conformément aux dispositions de la loi n° 142-12 et aux engagements du Royaume du Maroc au niveau international.

PROJET DE COOPÉRATION D'AMSSNuR AVEC CE/UE

1. Contexte

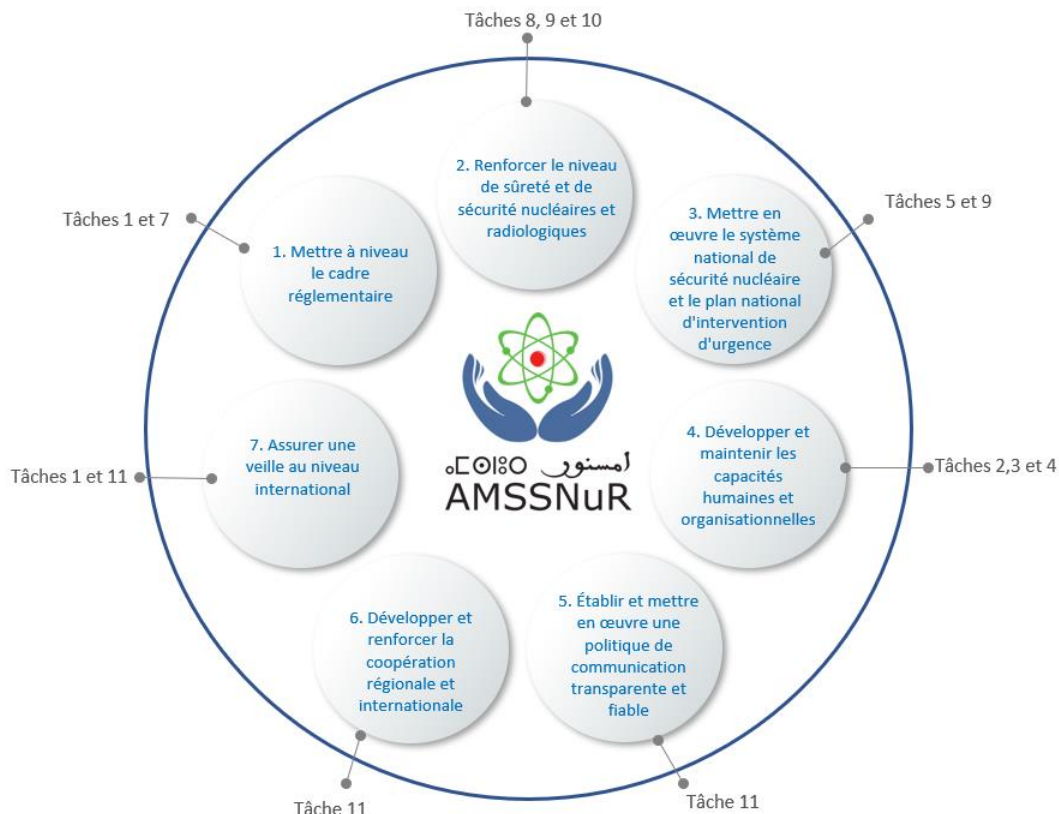


PROJET DE COOPÉRATION D'AMSSNuR AVEC CE/UE

2. Tâches et objectifs du projet

- **Tâche 1** : Poursuivre le développement et l'amélioration du cadre réglementaire pour assurer la radioprotection et la sûreté nucléaire et le rendre conforme aux règlements de l'UE et aux meilleures pratiques internationales.
- **Tâche 2** : Établir/développer un système de management pour AMSSNuR.
- **Tâche 3** : Disposer d'un nombre suffisant de personnel qualifié et compétent afin de remplir correctement les tâches et les fonctions réglementaires d'AMSSNuR.
- **Tâche 4** : Établir des procédures réglementaires internes pour la mise en œuvre des activités d'AMSSNuR.
- **Tâche 5** : Développer un plan national de préparation et de réponse aux urgences nucléaires et radiologiques (EPR), ainsi que des protocoles de réponse.
- **Tâche 6** : Optimiser l'exposition médicale aux rayonnements ionisants, conformément aux règlements de l'UE et aux meilleures pratiques internationales.
- **Tâche 7** : Elaborer une politique et une stratégie nationales de gestion des déchets radioactifs conformes aux meilleures normes et pratiques internationales.
- **Tâche 8** : Améliorer le système national de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires.
- **Tâche 9** : Reprendre le contrôle sur les sources radioactives hors contrôle réglementaire "orphelines".
- **Tâche 10** : Elaborer les dispositions pour la reconnaissance des services et des experts, tels que les services de santé au travail, les services de dosimétrie, la surveillance de l'environnement, les experts en radioprotection ou les experts en physique médicale.
- **Tâche 11** : Elaborer une stratégie de communication avec le public.

3. Contribution aux objectifs stratégiques d'AMSSNuR



PROJET DE COOPÉRATION D'AMSSNuR AVEC UE

4. Organisation de la gestion du projet

Dans le cadre de sa coopération avec l'Union Européenne, AMSSNuR a bénéficié de l'expertise et de l'expérience de plusieurs organismes réglementaires et de support technique de différents pays :



5. Principales réalisations



Suite à cet accord de coopération, l'Union Européenne a :

1. Contribué au renforcement du cadre réglementaire de la sûreté nucléaire et de la radioprotection et au développement des capacités nationales ;
2. Contribué à l'élaboration et à la révision des politiques et stratégies nationales (sûreté nucléaire, sûreté des déchets radioactifs, préparation et réponse aux urgences, récupération des sources orphelines, ...) ;
3. Contribué au développement des capacités humaines et de l'organisation d'AMSSNuR (développement des RH, gestion des connaissances, culture de sûreté, programmes de formation, Système de Management Intégré, ...) ;
4. Impliqué et mobilisé de nombreuses parties prenantes nationales qui ont démontré un réel engagement envers les objectifs et les résultats du projet ;
5. Soutenu le développement de la culture de sûreté auprès des utilisateurs d'applications nucléaires dans tous les secteurs socio-économiques (santé, industrie, recherche, agriculture, etc.) ;
6. Favorisé l'échange d'expertise entre les experts marocains et européens dans le domaine de la sûreté nucléaire et radiologique et des garanties.

**PROJET DE
COOPÉRATION
AMSSNuR -AIEA**



PROJET DE COOPÉRATION AMSSNuR - AIEA

AMSSNuR reçoit une visite de S.E M. Rafael Mariano Grossi, Directeur Général de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique

21 juin 2022



L'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) a reçu, le mardi 21 juin 2022 à Rabat, S.E M. Rafael Mariano Grossi, Directeur Général de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA).

Dans son mot de bienvenue, M. Mounji Zniber, Directeur d'AMSSNuR par intérim, a souligné que cette visite constitue un point de repère pour renforcer davantage la coopération dans les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire de manière sûre, sécurisée et responsable, et reflète l'engagement de l'AIEA à promouvoir un cadre mondial solide et durable de sûreté et de sécurité nucléaires dans ses 175 États membres, visant à protéger l'Homme, la société et l'environnement des effets nocifs des rayonnements ionisants.

M. Zniber a aussi rappelé que le Royaume du Maroc est l'un des premiers pays à avoir rejoint l'AIEA et l'un des premiers pays à avoir signé

et ratifié la quasi-totalité des conventions et des traités relatifs aux utilisations nucléaires et radiologiques.

Dans ce contexte, AMSSNuR a été créée en 2016 en tant qu'organisme de réglementation unique et indépendant. Durant ses 5 ans d'existence, AMSSNuR a œuvré à améliorer le cadre réglementaire pour l'utilisation des sources de rayonnements ionisants et a bénéficié de la coopération étroite avec l'AIEA qui contribue de manière significative au renforcement des capacités d'AMSSNuR et à son action de contrôle réglementaire.

Dans sa déclaration, S.E M. Grossi a souligné l'importance du développement que le Royaume du Maroc a atteint dans le domaine du nucléaire, qui lui a permis d'occuper une position très importante vis-à-vis de l'AIEA d'une part, et de constituer un pôle régional pour l'Afrique, d'autre part.

PROJET DE COOPÉRATION AMSSNuR - AIEA



S.E M. Grossi a aussi félicité AMSSNuR pour ses réalisations et a congratulé le Royaume du Maroc pour le niveau important atteint en matière de radioprotection et également dans le domaine de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques.

Par ailleurs, une présentation portant sur le cadre institutionnel et réglementaire de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques au Maroc a été donnée. Cette présentation détaille

les applications et les engagements internationaux du Royaume dans les domaines nucléaire et radiologique, ainsi que l'évolution du cadre réglementaire et législatif national en matière de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques.

Au terme de la visite, M. Zniber a réaffirmé l'engagement d'AMSSNuR à poursuivre sa collaboration avec l'AIEA, ainsi que la coopération triangulaire, en conformité avec les hautes directives royales concernant les relations avec le continent africain qui demeure une priorité stratégique pour notre pays.

Enfin, M. Zniber a réitéré l'engagement et la volonté d'AMSSNuR d'atteindre son objectif principal, qui consiste à travailler, avec le soutien de l'AIEA, pour assurer une utilisation sûre et sécurisée des applications nucléaires aux niveaux national et régional.



PROJET DE COOPÉRATION AMSSNuR - AIEA

Grâce au soutien et à l'assistance technique de l'AIEA, AMSSNuR a pu développer une expertise solide en termes de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques et de partager son expérience, notamment à travers des missions d'experts, des réunions et des missions de conseil dans le continent africain, en particulier.

Aussi, en seulement 5 ans d'existence et grâce à sa coopération fructueuse avec l'AIEA, AMSSNuR a réalisé des avancées tangibles et remarquables, notamment l'établissement d'un projet de cadre réglementaire pour le développement des applications pacifiques des techniques nucléaires au Royaume du Maroc et le renforcement de l'efficacité de ses fonctions et de ses processus.

AMSSNuR est désigné premier Centre Collaborateur en Afrique de l'AIEA pour le renforcement des capacités en matière de sécurité nucléaire.



Les objectifs de ce centre sont les suivants :

- Aider les États Membres africains à élaborer le cadre réglementaire de la sécurité nucléaire dans leur pays ;
- Développer les capacités nationales et africaines ;
- Renforcer la coopération régionale et internationale en matière de sécurité nucléaire.

PROJET DE COOPÉRATION AMSSNuR - AIEA

AMSSNuR est désigné comme premier centre africain de renforcement des capacités de l'AIEA en matière de préparation et de réponse aux situations d'urgence :



L'objectif est d'établir le cadre de la coopération non exclusif entre AMSSNuR et l'AIEA dans le domaine de la préparation et de l'intervention en cas d'urgence (REP). Le cadre prévoit des activités de renforcement des capacités. Ces activités seront désignées comme le « Centre de renforcement des capacités de préparation et d'intervention d'urgence de l'AIEA ».

Les domaines dans lesquels la coopération est poursuivie sont les suivants :

- Éducation ;
- Formation ;
- Réseau de connaissances ;
- Gestion des connaissances ;
- Développement des ressources humaines.

PROJET DE COOPÉRATION AMSSNuR - AIEA

AMSSNuR coopère avec l'AIEA sur différents projets et thématiques :

Coordination du module de contrôle réglementaire de la formation Supérieure Régionale en Radioprotection et Sécurité des Sources de Rayonnements Ionisants (PGEC) organisé par le Maroc au CNESTEN en coopération avec l'AIEA (de la 1^{ère} à la 11^{ème} édition)



Contribution à la coordination du module de contrôle réglementaire du master en sciences radiopharmaceutiques fourni par l'Université Mohammed V Rabat. Le premier diplômé des pays africains francophones a bénéficié en 2020 d'un diplôme en radiopharmacie.

Missions d'experts au profit de 7 pays africains (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Mauritanie, Niger et Sénégal).



PROJET DE COOPÉRATION AMSSNuR- AIEA



Organisation de la Troisième Conférence des Régulateurs de la Sécurité Nucléaire, en octobre 2019, à Marrakech, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu le glorifie (95 pays dont 35 Africains).

Participation aux réunions de consultation de l'AIEA (Ecole de rédaction de la réglementation en matière de radioprotection et de sécurité des matières radioactives), Ecole régionale de leadership en matière de sûreté nucléaire, contrôle réglementaire des réacteurs de recherche).



Contribution aux travaux des conférences internationales organisées par l'AIEA (Conférences générales, réunions des parties contractantes à la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé, et la réunion technique des États parties de la CPPNM, etc.).

PROJET DE COOPÉRATION AMSSNuR - AIEA

Participation aux missions consultatives de l'AIEA pour le Togo, le Cameroun, les Seychelles et le Niger.



Membre actif dans les réseaux de coopération de l'AIEA GNSSN, FNRBA, iNET-EPR, RANET, RCF, ANNuR, IRMIS.

Participation à des exercices sur les urgences nucléaires ou radiologiques organisés par l'AIEA.



AMSSNuR est engagée à renforcer davantage sa coopération avec l'AIEA par le biais d'une coopération triangulaire AIEA – AMSSNuR – Afrique.



L'AIEA est forte de six décennies d'expérience en matière d'aide aux pays dans la lutte contre le cancer, et travaille dans ce domaine en coopération avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). L'assistance de l'AIEA a permis à de nombreux pays de se doter de moyens dans le domaine de la médecine radiologique (radiothérapie, radiologie et médecine nucléaire) qui sont sûrs, sécurisés et efficaces ou de renforcer ceux qu'ils avaient déjà.

Dans ce sens, AMSSNuR contribue au projet « Rays of Hope » de l'AIEA, à travers :

- **2 missions d'expert Au Niger** axées sur la mise à jour des Thématique de sûreté 1, 2 et 3 de la plateforme interactive RASIMS (Système de gestion des informations sur la sûreté radiologique de l'AIEA et la révision des textes réglementaires relatifs aux missions et fonctions de l'autorité réglementaire et sur la sûreté, la sécurité et la radioprotection).
- **Une mission de conseil au Togo** pour la mise en place de l'autorité réglementaire et les processus et procédures y afférentes d'autorisation et d'inspection des installations de radiothérapie.

EVENEMENTS



Formation des formateurs en radioprotection du patient, destinée aux professionnels de la santé et assistants médicaux

29mars - 1^{er} avril 2022



Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de coopération de l'Union Européenne (UE) avec l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) portant sur le développement de ses capacités et le renforcement du cadre réglementaire national de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques, AMSSNuR organise une formation des formateurs en radioprotection du 29 mars au 1er avril 2022 au siège d'AMSSNuR à Rabat.

Cette formation comporte une première session, du 29 au 30 mars, destinée aux Personnes Compétentes en Radioprotection et une seconde session consacrée aux professionnels de santé et aux assistants médicaux, du 31 mars au 1er avril 2022, axée principalement sur la radioprotection du patient. Animée par des représentants d'AMSSNuR et des experts européens et marocains, cette formation a pour objectif de créer un groupe de formateurs possédant les connaissances, les aptitudes et les compétences nécessaires pour concevoir et animer des formations sur la thématique de la radioprotection.

Plus de 30 personnes ont bénéficié de ces sessions de formation, venues des différentes régions du Maroc et exerçant principalement dans le secteur de la santé. Les deux sessions de formation sont composées d'exposés abordant les compétences générales et techniques, de travaux de groupes, et de jeux de rôle mettant ainsi les participants en situations d'apprentissage concrètes et de mise en pratique des acquis.

Par le biais de cette formation, AMSSNuR compte promouvoir la culture de la radioprotection des travailleurs, du patient, du public et de l'environnement.

EVENEMENTS

L'atelier régional sur l'élaboration d'un cadre national de gestion de l'intervention en cas d'actes criminels ou intentionnels non autorisés impliquant des matières hors contrôle réglementaire

28 mars – 1^{er} avril 2022



Le Royaume du Maroc a abrité à travers l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR), du 28 mars au 1^{er} avril à Rabat, l'atelier régional sur l'élaboration d'un cadre national de gestion de l'intervention en cas d'actes criminels ou intentionnels non autorisés impliquant des matières hors contrôle réglementaire, organisé par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA).

Ont pris part à cet atelier 25 participants dont 13 relevant d'organismes nationaux, notamment de l'Administration de la Défense Nationale, du Ministère de l'Intérieur, du Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable, des Forces Armées Royales, de la Gendarmerie Royale, de la Direction Générale de la Protection Civile, de la Direction Générale de la Sûreté Nationale, et de l'AMSSNuR. Du côté international, 11 participants représentant l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, la Jordanie, Oman et Qatar, ont pris part à cet évènement régional.

Organisé suite aux discussions tenues entre l'AIEA et ses Etats Parties de la région du Moyen-Orient sur les activités susceptibles de promouvoir la coopération régionale, nationale et inter-institutions, cet atelier vise à familiariser les participants par rapport aux composantes d'un cadre national efficace de gestion de l'intervention en cas d'actes criminels ou intentionnels non autorisés impliquant des matières hors contrôle réglementaire, et ce, conformément à la collection sécurité nucléaire (NSS) de l'AIEA n° 37-G, relative à « la mise en place d'un cadre national de gestion de l'intervention en cas d'événement de sécurité nucléaire ».

La rencontre régionale avec les acteurs des secteurs nucléaire et radiologique de la région de Souss Massa

9 juin 2022



Dans le cadre de sa stratégie d'information et de communication, l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) organise, le jeudi 9 juin 2022 à Agadir, une rencontre avec les acteurs des secteurs nucléaire et radiologique de la région de Souss Massa.

À l'occasion de cette rencontre, AMSSNuR présentera aux acteurs de cette région, ses réalisations dans le cadre de son plan stratégique quinquennal 2017-2021, ainsi que ses orientations stratégiques 2022-2026, basées sur une approche cohérente et coordonnée, axée sur la consolidation des acquis et le renforcement du positionnement d'AMSSNuR en tant qu'autorité réglementaire indépendante, efficace, crédible et transparente.

AMSSNuR présentera également les programmes mis en place pour assurer un haut niveau de sûreté et de sécurité dans toutes les installations et les activités mettant en jeu des sources de rayonnements ionisants et visant la protection des travailleurs, des citoyens et de l'environnement contre les risques potentiels y associés.

Pour rappel, AMSSNuR s'attache à organiser son action de contrôle réglementaire de manière proportionnée aux enjeux présentés par les installations et activités mettant en œuvre des sources de rayonnements ionisants selon une approche graduée, à travers l'encadrement réglementaire approprié et des systèmes d'autorisation et d'inspection, pour l'application des dispositions législatives et réglementaires régissant l'évaluation de la sûreté et de la radioprotection de différentes installations et activités.

CONCLUSION

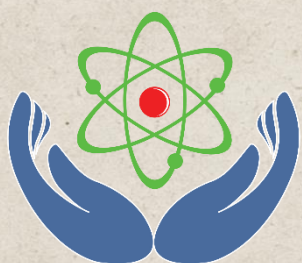
Le début de l'année 2022 pour AMSSNuR marque le lancement de son plan stratégique de la période 2022-2026. Lors de cette première période d'existence, AMSSNuR a été épaulé par l'Union Européenne Commission Européenne dans le cadre d'un projet de coopération visant l'appui à l'autorité réglementaire de sûreté nucléaire du Maroc pour le renforcement de ses capacités et pour l'amélioration du cadre réglementaire de la sûreté nucléaire et de la radioprotection.

En effet, les réalisations du plan stratégique précédant de la période 2017-2021 donne continuité aux différents projets et orientations initiés depuis la création d'AMSSNuR. Ainsi, les orientations stratégiques de la période 2022-2026 s'appuient sur les résultats de la mise en œuvre du plan stratégique 2017-2021 et prennent en considération les caractéristiques de l'environnement d'AMSSNuR et des nouvelles tendances de ses domaines d'activités.

Lors de ce premier semestre, AMSSNuR a clôturé son projet de coopération avec l'Union Européenne/La Commission Européenne. Un projet qui a duré 5 ans et a couvert la majorité de des activités d'AMSSNuR, notamment le cadre réglementaire, la mise en œuvre de processus et de procédures spécifiques, les mécanismes de préparation et de réponse aux urgences nucléaires et radiologiques, l'optimisation de l'exposition médicale aux rayonnements ionisants, la politique et la stratégie nationales de sûreté nucléaire et de gestion des déchets radioactifs et du combustible usé, la recherche de sources orphelines et les garanties nucléaires, le développement des ressources humaines d'AMSSNuR, sa stratégie de communication et le processus d'agrément des prestataires techniques.

En outre, la visite de S. E. M. Rafael Mariano Grossi vient souligner l'importance du développement que le Royaume du Maroc a atteint dans le domaine du nucléaire, qui lui a permis d'occuper une position très importante vis-à-vis de l'AIEA d'une part, et de constituer un pôle régional pour l'Afrique, d'autre part. Ainsi, AMSSNuR compte renforcer davantage la coopération dans les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire de manière sûre, sécurisée et responsable.

Comme perspectives du plan stratégique 2022-2026, AMSSNuR compte renforcer les efforts initiés pour mettre à niveau le cadre réglementaire national de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques et soutenir les systèmes d'autorisation et d'inspection, essaimer et ancrer une culture de sûreté auprès des utilisateurs des sources de rayonnements ionisants. La concrétisation de ces nouvelles orientations permettra à AMSSNuR de renforcer son positionnement en tant qu'organisme réglementaire indépendant, efficace, crédible et transparent.



امسنور
AMSSNuR

7, Angle Rues Moulay Hfid et Abou Jaad, Hassan
B.P.1306 R.P. Rabat

www.amssnur.org.ma

Tél. : +212 5 37 73 71 16

Email : communication@amssnur.org.ma

 @amssnour  @amssnur  @amssnur